

## Un Prix Nobel plaide la cause des enfants de djihadistes

**Que faire des enfants de djihadistes ?** Divers pays, dont la Belgique, hésitent à les rapatrier. Un Prix Nobel de la paix prend leur défense.

Le prix Nobel de la Paix Kailash Satyarthi a exhorté ce lundi les gouvernements européens à protéger les enfants de leurs ressortissants qui ont combattu dans les rangs du groupe État islamique (EI), quelques jours après la mort d'un nourrisson britannique dans un camp en Syrie.

« Ces enfants ne sont pas des jihadistes », a lancé l'activiste indien, récompensé en 2014 par le jury du Nobel pour son inlassable lutte en faveur des droits des enfants, lors d'un entretien avec l'AFP à Paris.

« Si nous ne sommes pas capables de leur prodiguer les soins et la protection appropriés, ainsi

que l'amour, le respect et la reconnaissance qui leur sont dus en tant qu'être humain, nous courons un plus grand risque de les voir exploités et manipulés, a-t-il estimé. Il vaudrait mieux les accueillir parmi nous ».

### Casse-tête

Le sort des combattants étrangers du groupe EI et de leur famille, représente un casse-tête tant pour les autorités semi-autonomes kurdes, qui réclament leur rapatriement, que pour les pays occidentaux, qui rechignent globalement à les reprendre.

Selon l'Unicef, quelque 3 000 enfants de 43 nationalités sont notamment hébergés dans le camp d'Al-Hol, au nord-est de la Syrie, qui a accueilli la majorité des personnes fuyant ces dernières semaines l'ultime poche de l'EI, pilonnée par les Forces démocratiques syriennes (FDS).

Quelques pays, notamment la Russie, ont rapatrié des enfants, les confiant à des mem-

bres de leur famille ou à des familles d'accueil, mais la Grande-Bretagne, la France et la Belgique se montrent réticentes.

« Ce sont peut-être les enfants de jihadistes, de kamikazes ou de terroristes. Ils sont nés dans ces familles, mais ce n'est pas de leur faute », a plaidé Kailash Satyarthi.

Les pressions en faveur de leur rapatriement se sont multipliées ces derniers jours, après l'annonce vendredi de la mort en Syrie du bébé d'une jeune femme déchue de sa nationalité britannique pour avoir rejoint l'EI.

En France, l'avocate Marie Dosé, qui défend des familles de djihadistes, a accusé Paris de laisser « crever des enfants en zone de guerre », au mépris de toutes les règles de protection de l'enfance.

À la fin février, certaines de ces familles ont déposé plainte contre la France auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. ■